



CDEN Hérault  
Vendredi 15 novembre 2019

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

L'actualité récente nous montre combien il est important de prendre en considération les souffrances des personnels au travail.

Depuis plusieurs années, l'UNSA Éducation alerte sur l'urgence, la difficulté du fonctionnement de l'école et la dégradation des conditions de travail des directeurs. La surcharge de travail les amène trop souvent au bord de l'épuisement et du découragement.

A l'UNSA Éducation le « mieux vivre notre métier » est au centre de nos préoccupations. C'est dans cet esprit que nous avons participé à l'enquête sur le temps de travail et sur le moral des directeurs en avril 2018 dirigée par Georges Fotinos et José-Mario Horenstein. Le SE-UNSA avait remis à l'échelon national des propositions pour la direction et le fonctionnement de l'école lors de la première et unique réunion de l'agenda social "Directeurs d'école".

Depuis, l'UNSA Éducation a régulièrement demandé que la question de la direction d'école soit remise à l'ordre du jour et a obtenu du ministre, lors du Comité Technique Ministériel du 13 novembre dernier, des mesures d'urgences à mettre en œuvre avant les vacances de fin d'année. Le SE-UNSA vous a adressé un courrier en ce sens afin de convenir avec vous d'une rencontre rapide.

Le CHSCTD sera également l'occasion d'étudier des pistes concrètes d'amélioration de la situation.

Aujourd'hui, au-delà des directrices et directeurs d'école, ce sont tous les personnels qui voient leurs conditions de travail dégradées par des réformes trop nombreuses, hâtives et non concertées.

Nous alertons sur le fait que le mal être ne se limite pas qu'aux directrices et directeurs d'école mais à bon nombre des personnels qui travaillent dans l'Éducation Nationale.

L'actualité récente de notre département avec l'incendie volontaire qui a totalement détruit l'école des Tamaris à Béziers a également mis à l'épreuve la capacité de notre institution à gérer la crise, tant pour l'aspect matériel que sur l'aspect humain. L'UNSA-Education salue une gestion efficace de la part de l'ensemble des acteurs impliqués et sera vigilante à ce que les conditions de travail de nos collègues biterrois dans leur ensemble ne soient pas vite oubliées. Si l'urgence a été gérée, il convient maintenant de s'assurer des bonnes conditions de prise en charge sur les sites d'accueil en accompagnant et en facilitant la tâche des équipes.

Autre sujet d'actualité, le rapport Mathiot Azema sur l'éducation prioritaire a le mérite d'envisager une meilleure prise en compte des écoles « orphelines » et des lycées « difficiles » et d'aborder le rôle joué par les écoles privées dans la ségrégation scolaire. Là où le bât blesse, c'est quand le rapport aborde la carte de l'éducation prioritaire. Elle resterait nationale pour les REP +, quand les REP passeraient à la main des recteurs qui pourraient la redessiner en incluant les sites scolaires se trouvant dans les zones rurales en difficulté ou isolées. Les budgets à venir de l'Education nationale seront-ils à la hauteur des besoins, pour faire face à cette extension de l'action publique ? Sinon, va-t-on déshabiller Pierre pour habiller Paul ? Le cadre national de référence préconisé par le rapport permettra-t-il d'assurer justice, équité et stabilité face à des pouvoirs politiques locaux qui imposeraient leurs volontés ?

Pour l'UNSA Education, il est important de conserver une carte nationale. Sinon, les moyens des Réseaux d'éducation prioritaire s'effilocheont au bénéfice d'autres priorités, donnant naissance à autant de politiques éducatives que d'académies, sans que les usagers et les personnels aient les moyens de débattre des enjeux et de peser efficacement sur les choix.

Enfin, concernant la réforme des retraites en cours, l'UNSA Éducation ne s'oppose pas par principe à la mise en place du système universel de retraites. En revanche, elle demande au gouvernement de tenir ses engagements initiaux à savoir le maintien des niveaux de pension en donnant des garanties suffisantes pour que cette réforme, que nous ne demandons pas, ne pénalise pas nos collègues.

Si la revalorisation des personnels enseignants est clairement identifiée comme une nécessité au risque d'une baisse très importante des pensions, il faut aujourd'hui qu'elle se traduise concrètement et rapidement sans demandes de contreparties et d'accroissement d'une charge de travail déjà importante.

L'annonce le 7 novembre d'un prochain courrier qui viendrait poser par écrit l'engagement de formaliser la revalorisation des enseignants dans la Loi est un premier signe positif. Pour autant, il reste insuffisant et ne donne rien de concret sur les premières mesures de revalorisation attendues.

Nous attendons donc aujourd'hui que le gouvernement s'engage sur la revalorisation de nos collègues et la restructuration des carrières nécessaires pour qu'il n'y ait pas de perdants dans cette réforme.

L'UNSA Éducation appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser le 5 décembre pour porter ces exigences.

Merci pour votre attention.